



ENVIRONNEMENT

Protégeons notre environnement : utilisons les cendriers de plage

Communiqué de presse du 4 mai 2022

Publié le 04 mai 2022

Alors que dans quelques semaines s'annonce le début de la période estivale, la Ville de La Baule-Escoublac renouvelle cette année encore son opération de distribution de cendriers de plage.

Cette initiative est réalisée en coopération entre la commune et la SAUR, un des groupes français majeurs dans le traitement de l'eau et des déchets. Elle vise à responsabiliser les fumeurs et à les inciter à ne pas laisser leurs résidus de cigarette dans le sable, avec les conséquences nocives que cela peut avoir sur notre environnement. Il faut en effet savoir que le mégot est l'un des principaux fléaux polluants de nos rivages marins. Il faut jusqu'à trois ans pour qu'il se décompose entièrement, lui laissant ainsi le temps de nuire auprès de la flore et surtout de la faune océanique.

Ces cendriers de plages, compacts, légers et esthétiques (aux couleurs de l'année de l'automobile), tiennent aisément dans une poche ou un sac de plage et peuvent donc être transportés très facilement. Réalisés au nombre de 10 000 exemplaires, ils seront disponibles gratuitement à partir du mardi 10 mai à l'Hôtel de ville, dans toutes les mairies annexes et à l'office de tourisme de La Baule-Escoublac. Nouveauté cette année, les usagers pourront également les obtenir dans les établissements de plage (en quantité limitée) accompagnant cette campagne de sensibilisation et de prévention de notre espace naturel.

Les questions environnementales sont une préoccupation majeure de la municipalité bauloise, en particulier celles concernant la protection des océans. Cette opération cendriers de plage s'inscrit dans cette démarche.



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

